

SIGNATURE DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT

entre le Département et les Comores

Mardi 8 novembre 2022 • Palais de la Source

Le Département de La Réunion a fait de la coopération régionale une priorité. En lien avec l'État, les collectivités réunionnaises et les différents opérateurs, la Collectivité appuie sa politique de coopération sur la conviction que les projets menés doivent servir au développement de l'ensemble des populations concernées en valorisant et renforçant les compétences de chaque partenaire pour un meilleur équilibre des ressources : une démarche qui rejoint les objectifs de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales exprimés dans la loi de programmation du 4 août 2021. Dans la continuité des actions déjà menées aux Comores, le Département et les gouvernorats des 3 îles comoriennes signent ce mardi 8 novembre le renouvellement des conventions de coopération décentralisée.

DES SECTEURS PRIORITAIRES

Les Gouvernorats des îles autonomes de Mohéli, d'Anjouan et de Grande Comore signent à l'occasion de leur déplacement à La Réunion le renouvellement de convention de coopération décentralisées se déclinant dans des secteurs prioritaires :

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : développement rural et agriculture familiale

MÉDICO-SOCIAL : accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, lutte contre les violences faites aux femmes, protection maternelle et infantile

ÉDUCATION/CULTURE/SPORT : formation d'animateurs sportifs et socio-culturels

INSERTION : résidences de savoir-faire dans le domaine de l'artisanat, insertion sociale et professionnelle des femmes victimes de violences

APPUI INSTITUTIONNEL : renforcement des compétences des cadres des collectivités

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE : tourisme rural, développement des énergies renouvelables.

PROMOUVOIR LES ÉCHANGES SPORTIFS DANS L'OCÉAN INDIEN

Le sport est vecteur d'échanges et partage de valeurs universelles. Le Département renforce alors ses échanges sportifs avec un programme « Sport et Développement » destiné à favoriser l'insertion de publics prioritaires ainsi que le développement local. Le projet « boxe éducative et professionnelle aux Comores » s'inscrit dans le cadre de ce dispositif. Dans une démarche conjointe, le Comité Régional de Boxe de la Réunion subventionné par le Département et l'Association Sportive Portoise de Boxe Anglaise (ASPBA) ont décidé de s'unir en proposant une action de formation et de sensibilisation avec la Fédération comorienne de boxe. Le Club de Boxe Anglaise de St-Pierre (CBASP) soutenue également par la Collectivité est partenaire technique.

Cette action a pour ambition de couvrir plusieurs aspects :

- techniques et professionnels, en réalisant des échanges et des formations des jeunes boxeurs réunionnais et comoriens, des entraîneurs, ainsi que des officiels (juges et arbitres) ;
- ludiques et éducatifs, par la boxe éducative et l'utilisation d'un ring gonflable, pour favoriser l'inclusion sociale des jeunes des quartiers, des écoles
- un volet spécifique pour le public féminin est intégré au programme.

SOUTENIR LA FORMATION DES ÉLUS ET DES CADRES PUBLICS COMORIENS

Avec près de 880 000 habitants répartis sur les 3 îles, l'union des Comores est un petit pays insulaire souffrant de fragilité structurelle. La décentralisation administrative est encore récente aux Comores : la loi cadre, ainsi que la loi portant sur l'organisation territoriale datent de juillet 2011. Dans ce contexte, la formation des élus est un enjeu administratif mais aussi un facteur de développement pour le territoire. A l'issue des Assises de la coopération décentralisée franco-comorienne en juin 2017, le Département, en lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et le CNFPT, a choisi d'appuyer le processus de décentralisation amorcé par les Comores en portant et co-finançant la formation des élus et des cadres publics comoriens. Financé à hauteur de 210 500 € ce projet vise à former près de 156 personnels, élus comoriens : 91 en Grande Comore, 48 à Anjouan, et 17 à Mohéli.

Tenant compte du contexte comorien, ce programme :

- s'appuie sur le Service Universitaire de la Formation Permanente de l'Université des Comores (SUFOP), qui constitue l'opérateur relais.
- favorise la co-animation des sessions par des cadres territoriaux réunionnais et des formateurs comoriens afin de permettre la montée en compétences des intervenants comoriens et de permettre une bonne compréhension des interventions par les bénéficiaires. Les formateurs réunionnais sont issus du Département ou d'autres collectivités (vacataires).
- propose des formations à visée opérationnelle définies à partir des besoins exprimés par les élus comoriens : organisation et gestion de la commune, cadastre/foncier, gestion du cadre de vie (eau, déchets, voirie), gestion des ressources financières...
- mobilise dans le cadre du volontariat de solidarité internationale un jeune Réunionnais diplômé, affecté au sein de la cellule de coordination instituée au sein du SUFOP.

Le Département soutient dans ce cadre le SUFOP à hauteur de 35 000 € pour une action évaluée à 50 000 €.